

BAGNERES DE LUCHON Ouvvert à la CAP / VAC	ACB de Luchon ☎ 05 61 79 00 48	LFCB
42°48'02"N 000°36'04"E - 2028 ft (73 hPa)		

RWY	01/19	750 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL - Lubrifiant : 80 - 100 HJ. Paiement comptant uniquement.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	contact@aeroluchon.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD situé en région montagneuse. AD réservé aux ACFT munis de radio. Par sol enneigé, AD réservé aux ACFT basés ou munis de skis.

Dangers à la navigation aérienne :

Aérologie importante pouvant évoluer en quelques minutes et compromettre l'arrivée ou le départ. Effet de brise de pente et d'ombre à prendre en compte. L'attention des pilotes est attirée sur l'intense activité planeur et Parapente. Nombreux obstacles aux deux QFU et plus particulièrement au Sud.

Activités diverses :

Treuilage planeurs (N° 1002) sur AD 4000 ft AMSL, SR-SS, câble non balisé.
Activité annoncée par gyrophare à éclats jaunes. Info usagers sur fréquence A/A.

BAGNOLES DEL'ORNECOUTERNE Ouvvert à la CAP / VAC	Régie Aérodrome des Bruyères ☎ 02 33 30 73 73	LFAO
48°32'41"N 000°23'06"W - 714 ft (26 hPa)		

RWY	12/30 12L/30R	1060 x 20 989 x 50	22 F/A/W/T /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL - Lubrifiants : NIL. Délivrance du carburant par ACB d'Andaines. Paiement chèque ou espèces uniquement.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎	ACB d'Andaines : 02 33 37 91 84. Bagnoles Air Club : 06 84 28 08 68 Elan Planeur : 06 89 09 62 86 ULM Plein Ciel : 06 08 35 10 23 / 06 76 19 55 61			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des deux pistes accolées interdite. Piste non revêtue réservée à l'usage exclusif des planeurs. Atterrissages et décollages suspendus si un planeur est immobilisé sur la piste non revêtue à moins d'une demi-largeur de la limite commune.

Activités diverses :

Treuilage planeurs (N°910) : 2750 AMSL – HJ – Câble non balisé. Treuil équipé de gyrophare.
Information des usagers sur FREQ A/A.
Activité voltige (N° 6303) FL 055 - 2500 AMSL. Axe de piste 12/30 longueur 1500 m, 1300-SS.
Activité selon protocole réservée aux pilotes autorisés par la DSAC Ouest.

BAILLEAU ARMENONVILLE Usage restreint / VAC	Communauté de communes du Val de Voise ☎ 02 37 90 28 24	LFFL
48°30'53"N 001°38'19"E - 508 ft (19 hPa)		

RWY	07/25 18/36	780 x 100 780 x 100	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL. Lubrifiant : qualité aviation. Réservé aux ACFT basés.			
COM	A/A	122.050 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	Groupe l'AIR : 02 37 31 40 26. Centre Vélivole du Val de l'Eure : 02 37 31 43 74 / FAX : 02 37 31 59 11.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé au vol à voile et aux ACFT basés.

Dangers à la navigation aérienne :

Très forte sensibilité de la plate forme aux intempéries et précipitations de l'automne au printemps. Manche à vent : possibilité d'indications erronées par vent du NE.

Activités diverses :

Activité voltige planeurs (N° 6440) :
axe RWY 07/25 de 3000 m centré sur ARP, 1000 ft ASFC / 1500 ft AMSL - FL065, de SR-SS.
Activité réservée aux planeurs et selon protocole.
Plafond limité à 4500 ft AMSL si la LFR 3106V n'est pas active.
Information des usagers : BAILLEAU A/A.

BALE MULHOUSE		Etablissement Public Franco-Suisse		LFSB
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		AD de BALE MULHOUSE		
		FRANCE : 00 33 (0)3 89 90 31 11		
		SUISSE : 00 41 (0)61 325 31 11		
47°35'24"N 007°31'45"E - 885 ft (32 hPa)				
RWY	15/33 07/25	3900 x 60 1715 x 60	90 R/B/W/T 75 R/A/W/T	Revêtu Revêtu
Balisage	25 33 15	PAPI 3.0 ° (5.2%) PAPI 3.5 ° (6.1%) PAPI 3.0 ° (5.2%)		29 ft 50 ft 52 ft
AVT	Carburants : JET A1 AVGAS - (CIV-MIL). SASCA et KLINZING Aviation : 0400-2200. Pas d'avitaillement possible en dehors de ces HOR, sauf préavis avant 2000 auprès des avitailleurs. Mois impairs : SASCA ☎ : 00 33 (0)3 89 90 29 10 - FAX : 00 33 (0)3 89 90 49 75. Mois pairs : KLINZING Aviation ☎ : 00 33 (0)3 89 90 48 10 - FAX : 00 33 (0)3 89 90 48 12. Tous types d'aéronefs de tourisme et affaire, changement moteurs possible. SWISSPORT ☎ : 00 33 (0)3 89 90 23 85 - @ : bsl.services@swissport.com AIR FRANCE ☎ : 00 33 (0)3 89 90 33 73 - FAX : 00 33 (0)3 89 90 10 60 @ : mail.amdemlh@airfrance.fr AIR SERVICE BASEL (ASB) ☎ : 00 41 (0)61 567 3700 FAX : 00 41 (0)61 567 3701 @ : fbo@airservicebasel.com CGS ☎ : 00 33 (0)3 89 90 79 50/51 - ☎ : 00 41 (0)61 325 7950/51 FAX : 00 41 (0)61 567 4905 - @ : dm.bsl@cgs-ltd.com			
COM (VFR)	ATIS	127.880 Mhz		
	FIS	130.900 - 135.850 Mhz		
	RAI	134.680 Mhz (secteurs T1, T2, T3)		
	BALE APP	119.355 - 129.250 (s) - 130.900 Mhz		
		118.580 Mhz (Sur instruction ATC)		
	TWR	118.300 Mhz		
	SOL	121.605 Mhz		
	PREVOL	121.955 Mhz		
NAV	ILS/DME 33	BLU	109.350/331.850 Mhz/CH 30Y	
	ILS/DME 15	MH	111.550/332.750/CH 52Y	
	VOR/DME	BLM	117.450/CH 121Y	
Douanes Police	Douanes FR : 0400-2300. Douanes S : 0415-2300. Police aux frontières : H24.			
RFFS	Niveau 7 : H24. Niveau 9 : pour catégories d'aéronefs 8 et plus : O/R. PN 48 HR au 00 33 (0)3 89 90 25 91			
MET	H24 - CRA-BÂLE - ☎ IFR : 00 33 (0)3 68 08 11 03.			
ATS	H24. FRANCE : ☎ : 00 33 (0)3 89 90 31 11 - FAX : 00 33 (0)3 89 90 25 77. SUISSE : ☎ : 00 41 (0)61 325 31 11 - FAX : 00 41 (0)61 325 25 77			
☎	00 33 (0)3 89 90 33 33 (France) - 00 41 (0)61 325 33 33 (Suisse)			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Service assistance aéroportuaire obligatoire : voir TXT 06.
 RWY 07 : utilisable uniquement au décollage en VFR de jour et réservée aux avions basés.
 Piste interdite à l'atterrissage.
 RWY 25 : approche interdite en cas de panne du PAPI ou des feux d'identification de seuil de piste.
 Aéroport interdit aux planeurs.
 Aéroport interdit aux ULM, sauf aux ULM basés. HEL : voir AD 3 LFSB TXT.
 Piste 33 en service : l'itinéraire N° 3 W-WA-WB est soumis à restrictions d'utilisation.

BAR LE DUC LES HAUTS DE CHEE		ACB Sud Meusien		LFEU
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 29 77 18 30		

48°52'04"N 005°11'03"E - 899 ft (33 hPa)				
RWY	06/24	890 x 50	/	Non revêtu
COM	FIS Strasbourg	119.450 Mhz		
	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎	ACB Sud Meusien : 03 29 77 18 30			

Activités diverses :

Activité de vol (N°6199) : Axe 061°/241° de 1000 m centré sur ARP. SR-SS. 1400 ft AMSL/FL 055.
 Activité réservée aux pilotes autorisés par l'exploitant.
 Notification de début et fin d'activité à SAINT-DIZIER APP.

BAR SUR SEINE		ACB Les Ailes Barsequanaises		LFFR
Usage restreint / VAC		☎ 06 82 97 98 68		
48°03'58"N 004°24'45"E - 938 ft (34 hPa)				
RWY	11/29	800 x 80	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFSS	Niveau 1			
☎	De la Côte des Bars : 06 08 47 65 60. Club des 3 Vallées : 06 19 53 45 41. RSA Champagne Sud : 06 07 09 17 27.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux avions basés et à ceux basés sur les AD voisins (Brienne - Chalons Ecury - Chatillon - Chaumont - Epernay - Joinville - Juvancourt - Langres - Saint Dizier - Saint Florentin - Sezanne - Troyes).

Activités diverses : Activité de voltige (N° 6101) : 1500 AAL-FL 045 axe RWY 11/29, 500 m de part et d'autre de l'ARP. SAM, DIM, JF : ETE : 0700-1000, 1200-1700, HIV : 0800-1100, 1300-1600.

Activité connue de SEINE INFO.

BARCELONNETTE ST PONS		Centre de vol à voile de l'Ubaye (CVVU)		LFMR
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 51 37 98 04		
44°23'14"N 006°36'33"E - 3714 ft (133 hPa)				
RWY	09/27	800 x 30	5.7 t	Revêtue
AVT	Carburant : 100LL - JET A1 - Lubrifiant : NIL. (CIV-MIL) 0900-SS. En cas d'absence : 06 51 37 98 04 / 06 30 20 69 02. Paiement : CB - chèques - espèces.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFSS	Niveau 1.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :

Au départ vers le Sud, franchissement direct du col d'Allos dangereux : prise d'altitude préalable dans la vallée de l'Ubaye. Piste bombée longitudinalement, extrémité de piste non visible depuis le seuil aux deux QFU. Risque augmenté de sortie de piste à l'extrémité au décollage et à l'atterrissage. La température (supérieure à 8°C) et l'altitude sont pénalisantes au décollage et à l'atterrissage. Durant l'approche, visualisation du plan en finale faussée en raison de la courbure de la piste : visuel de 7% qui donne une impression de plan fort. Par fort Mistral en Vallée du Rhône ou de mars à octobre, à partir de midi jusqu'au soir, lorsque la brise de vallée est établie, fortes turbulences et rabattants en courte finale 27. La trouée de décollage au QFU 090° est percée par la présence d'un gabarit routier (4,30m) sur la D 609.

Activités diverses :

De MARS à OCTOBRE : activité vélocipe intense de la fin de matinée au SS. Activité parapente sur Pra-Loup et Soleil-Boeuf.

BASTIA PORETTA		CCI DE BASTIA ET DE HAUTE CORSE		LFKB
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 04 95 54 54 54 (sur AD)		
42°33'00"N 009°29'05"E - 26 ft (1 hPa)				
RWY	16/34	2520 x 45	68 F/B/W/T/	Revêtue
Balisage	16	PAPI 3.0 ° (5.2%)		67 ft
	34	PAPI 3.0 ° (5.2%)		59 ft
AVT	Carburants : 100 LL. JET A1 - 0600-1800. En dehors de ces HOR O/R avant 1500 pour JET A1.TEL : 04 95 54 54 74. Lubrifiants : NIL. Paiement : Espèces, chèques, cartes BP, CB (Eurocard, VISA, Mastercard), American Express non acceptée. CORSAVIA Unité d'entretien agréée (0)4 95 36 06 14. Le service d'assistance aux usagers de l'aviation générale et de l'aviation d'affaires entre les postes de stationnement et l'aérogare est assuré par la société d'assistance en escale «SATAB» avec navette obligatoire. L'accueil des usagers de l'aviation générale et de l'aviation d'affaires s'effectue dans le bâtiment «Aviation Générale» situé sur l'aire de trafic Charlie. PPR obligatoire PN 48HR pour tous les vols de l'aviation générale et d'affaires par e-mail : ppr@satab.aero			
COM	FIS	124.725 - 135.105 Mhz		
	ATIS	125.930 Mhz	☎ 04 95 59 19 40	
	APP	123.825 - 127.255 (s) - 340.775 Mhz		
	TWR	118.000 Mhz		
	SOL	121.830 Mhz		
	VDF	118.000 - 123.825 Mhz		
NAV	ILS/DME 34	BAS	111.350/332.150 Mhz/CH 50Y	
	VOR/DME	BTA	114.150 Mhz/CH 88Y	
Douanes	01/04 au 30/09 : H24. 01/10 au 31/03 : HJ (HN O/R avant 1700).			
Police	☎ / FAX : 04 95 59 70 30. Police H24 : 04 95 54 54 17			

RFFS Niveau 7 : 0500-2300. Niveau 5 : 2300-0500.
IATA ETE : - Niveau 7 : 0400-2200 - Niveau 5 : 2201-0359
IATA HIVER : - Niveau 7 : 0500-2300 - Niveau 5 : 2301-0459

MET H24 - CRA-BASTIA - ☎ IFR : 04 95 30 09 44

ATS H24 ☎ 04 95 59 19 09

☎ @ Siège / Hôtel consulaire : 04 95 54 44 44
Assistance en escale / SATAB : 04 95 54 54 11
Bastia Saint-Exupéry : 04 95 36 24 85
Bastia Poretta : 04 95 36 64 50
ATS HOR Bureau : 04 95 59 19 09

Conditions d'utilisation de l'AD :

Pas de simultanéité de mouvements entre hélicoptères stationnés sur deux plots parking adjacents.

Activité ULM : AD autorisé aux ULM de classe 2, 3, 4 et 6 munis de radio et transpondeur mode C : peut être subordonné à l'aptitude du pilote à s'intégrer dans la circulation d'aérodrome.

ULM basés : activité définie par protocole avec les services de la CA. TWY M (largeur 21,50m) limité aux ACFT de code C. TWY C (largeur 12,20 m) limité aux ACFT de code B et interdit la nuit.

Dangers à la navigation aérienne:

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer. La proximité du relief peut obliger à effectuer un virage côté mer pour une prise d'altitude avant le passage NW. Activité parapente aux abords de la CTR sur un axe NW-W et aux abords du point S, vigilance accrue recommandée.

Présence d'oiseaux de type «Milans Royaux» d'un poids moyen de 1,1 kg pour une période allant du printemps jusqu'à début juillet.

Activités diverses : Activité de voltige N° 7001 verticale AD 3000 ft / 5000 ft AMSL.

Activité de parachutage N° 405 - H24-FL 195. Activité connue de BASTIA APP.

BEAUNE CHALLANGES		Mairie de Beaune		LFGF
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 80 24 56 78		
47°00'37"N 004°53'47"E - 656 ft (24 hPa)				
RWY	02/20 02R/20L	910 x 30 860 x 50	5.7t/0.9 MPa /	Revêtue Non revêtue
AVT	HOR : O/R ACB Beaunois ou Air Services 21. H24 automate carte TOTAL Carburant : 100 LL - Lubrifiant : 15W50 (CIV). Paiement comptant, chèque ou carte bancaire. Air Services 21 - TEL : 06 30 30 53 00 - E-mail : airdservices21@gmail.com			
COM	A/A	119.910 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	Aéro Club Beaunois : 03 80 22 21 93 – président : 06 70 51 11 20. ACB et gestionnaire : lfgf@aeroclub-beaunois.fr Aéroclub de Bourgogne : 03 80 22 42 90 – Président : 06 17 99 02 40. aeroclubdebourgogne@gmail.com			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des deux pistes interdite. Piste non revêtue inutilisable après fortes pluies.

Activités diverses :

Voltige sur AD (N° 6491) : axe RWY 02/20, 1700 ft ASFC / FL 055, SR-SS, utilisable uniquement par pilotes autorisés par le Président de l'ACB Beaunois.

AEM (NR 8046) : 500 ft ASFC, SR-SS, vols radiocommandés selon protocole.

Rehaussement du plafond jusqu'à 1500 ft ASFC annoncé par NOTAM.

BEAUVAIS TILLE		SAGEB		LFOB
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 06 78 00 96 64 / 06 46 71 83 82		
49°27'16"N 002°06'46"E - 359 ft (13 hPa)				
RWY	12/30 04/22	2429 x 45 709 x 18	52 F/C/W/T 5.7t	Revêtue Revêtue
Balissage	12/30	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		54 ft
AVT	Carburants : JET A1 TR0 (CIV MIL). HOR ATS. Lubrifiants : NIL. Extension possible pour tout vol programmé. Fréquence Opérations : BEAUVAIS OPS 131.540 Mhz Catering : LOF-FLIGHTCATERING : ☎ : +33 (0) 6 09 43 36 65 @ : bvaops@lof.eu.com GPU 28 V / 115 V 400 Hz. Postes 1 à 12 équipés de moyens fixes de substitution en électricité 400 Hz.			
COM	ATIS FIS APP TWR VDF	118.380 Mhz 119.800 Mhz 121.400 (s) - 123.985 Mhz 121.400 - 123.985 Mhz (s) 121.400 - 123.985 Mhz	☎ 03 44 84 69 41	
NAV	NDB VOR/DME ILS/DME 30 ILS/DME 12	BV BOV BI BVT	391 Khz 109.650 Mhz/CH 33Y 109.950/333.650 Mhz/CH 36Y 111.150/331.550 Mhz/CH 48Y	

Douanes Police ☎ 09 70 27 11 66 / 03 44 52 40 48. O/R.
RFFS Niveau 7 : HOR voir NOTAM. RFFS pour tout vol commercial programmé.
MET 0300-0000 - LILLE - ☎ (IFR) : 03 62 72 52 25
ATS 0615-2200. Extension pour tout vol commercial programmé. Activité connue sur ATIS.
 ☎ @ Aéroclub du Beauvaisis : 03 44 06 22 73.
 Aéroclub de Beauvais Tillé : 03 44 48 28 52
 Sécurité H24 : 06 78 98 88 39 ou 06 17 65 55 71

Conditions d'utilisation de l'AD :

Aucun ACFT ne peut décoller ou atterrir entre 2300 et 0400, heures de départ ou d'arrivée sur l'aire de stationnement. En raison d'accotements partiellement revêtus de la piste 12-30, l'aérodrome n'est pas utilisable par les aéronefs quadrimoteurs d'envergure supérieure ou égale à 36 m et dont la largeur hors-tout du train principal est supérieure ou égale à 9 m.
 Interdit au VAV. Interdit aux ULM. Une dérogation peut être accordée par la tour lorsque les conditions de circulation aérienne et les caractéristiques de l'ACFT le permettent.

Hors horaires ATS :

- DEC et ATT simultanés sur RWY 12/30 et 04/22 interdits.
 - Lors du roulage sur la RWY 12/30, en cas d'exploitation simultanée de la RWY 04/22 par un autre ACFT, maintenir sur la RWY 12/30 avant le TWY Novembre à l'écart des axes de la RWY 04/22.

BEAUVOIR FROMENTINE Usage restreint / VAC	Syndicat pour l'aérodrome de Beauvoir sur Mer et Fromentine		LFFO
	☎ 02 51 68 52 31/ 07 69 11 96 14		
	46°53'26"N 002°05'19"W - 10 ft (1 hPa)		
RWY	10/28	630 x 20 /	Non revêtue
AVT	Jet A1 disponible pour HEL uniquement, O/R OYA Vendée Hélicoptères.		
COM	APP NANTES A/A	119.400 (s) - 120.125 Mhz 119.935 Mhz	
RFFS	Niveau 1		
☎ @	ACB de Beauvoir- Fromentine : 06 22 43 38 51 aeroclubbeauvoirfromentine@yahoo.fr OYA VENDEE HELICOPTERES : 02 51 49 01 01. @ : from@oya-helico.fr		

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés.
 AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux paramoteurs.
 Piste non revêtue inutilisable après fortes pluies : se renseigner auprès de l'exploitant.
 Zone de poser HEL revêtue : - FATO : 27 x 27 m, balisage encastré blanc. - TLOF : 11,4 x 11,4 m, balisage encastré vert. Poste de stationnement non balisé.
 Zone de poser HEL réservée à la liaison Beauvoir Fromentine-Ile d'Yeu, utilisable de nuit O/R Escala OYA Vendée Hélicoptères.

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 214) : SFC/FL135. 15 APR - 15 OCT : SAM, DIM, JF : SR-SS.
 Activité réservée aux usagers autorisés par la DSAC-O / Délégation Pays de-la-Loire et selon protocole.
 Information des usagers sur NANTES Information ou NANTES Approche.

BEDARIEUX LA TOUR SUR ORB Usage restreint / VAC	Association de l'aérodrome de BEDARIEUX LA TOUR		LFNX
	43°38'23"N 003°08'41"E - 1247 ft (45 hPa)		
RWY	17/35	975 x 60 /	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz	
RFFS	Niveau 1 : HOR ACB		
☎	ACB de Bédarieux La Tour : 04 67 95 08 33		

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les AD voisins (Ales, Beziers, Carcassonne, Castres, Florac, Lezignan, Mende, Millau, Montpellier Méditerranée, Montpellier Candillargues, Narbonne, Nîmes Courbessac, Nîmes Garons, Perpignan, Revel, Saint Afrique, Saint Martin de Londres, Uzès).
 Pour les usagers extérieurs, sur autorisation préalable de l'exploitant AD.

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Utilisable par HEL.

Dangers à la navigation aérienne :

Par vent supérieur à 25 kt, risque de turbulence.

Activités diverses :

Activité AEM (N° 9536) : possible à l'Est de la piste en fonction du trafic. 500 ft ASFC. HJ.

BELFORT CHAUX		ACBR		LFGG
Ouvert à la CAP / VAC		@ : president@aeroclubs-belfort.fr		
47°42'04"N 006°49'51"E - 1367 ft (49 hPa)				
RWY	18R/36L 18L/36R	900 x 50 920 x 80	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL. Appelez au préalable 07 44 80 05 28. Paiement comptant, chèque ou carte de crédit.			
COM	FIS BALE Info A/A	130.900 Mhz 119.515 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	ACBR (aéroclub de Belfort et de la région), @ : contact@aeroclubs-belfort.fr ABVM (assoc belfortaine de vol moteur), ☎ : 07 44 80 05 28, @ : abvm90@free.fr, site web : www.abvm.fr ABVV (assoc belfortaine de vol à voile), ☎ : 03 84 29 12 47 - @ : club@planeur-belfort.fr Tube et toile 90, ☎ : 07 71 25 48 73, site web : www.ulm-rt90.fr Model air club : @ : mac.belfort@gmail.com Ballooning adventures, ☎ : 06 86 48 24 65, @ : jb.ballooning@voila.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des pistes avion et planeur interdite. AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :

Enneigé en hiver. Par vent fort risque de rabattants à proximité des reliefs.

Activités diverses :

Activité voltige N° 6455, axe de piste - 1650 ft AAL/FL 065 - SAM, DIM et JF 0930/SS.

Activité de treuillage planeurs N° 940 sur bande gazonnée 18L / 36R. Câble non balisé.

Activité annoncée par radio et par feu à éclats sur le treuil. Information des usagers : A/A BELFORT.

AEM N° 8047, 500 ft ASFC, ÉTE : 0700-1800, HIV : 0800-SS.

BELLE ILE		Communauté de Communes de Belle-Ile-en-mer.		LFEA
Ouvert à la CAP / VAC				
47°19'34"N 003°11'56"W - 177 ft (7 hPa)				
RWY	06/24	660 x 25	5.7 t	Revêtue
AVT	Carburant : 100 LL. Lubrifiant : NIL. Uniquement en dehors des HOR ATS. Paiement comptant. Pas d'avitaillement entre le 15/11 et le 01/03 ; du 02/03 au 30/04 inclus : AVT non assuré le mercredi.			
COM	AFIS	118.755 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
ATS	AFIS : 01/04 au 15/06 : LUN-VEN : non assuré. SAM-DIM : 0930-1200, 1530-1700. 16/06 au 15/09 : MER : non assuré. Autres jours : 0930-1200, 1430-1800. 16/09 au 15/10 : LUN-VEN : non assuré. SAM-DIM : 0930-1130, 1500-1630. 16/10 au 31/03 : non assuré. Aérodrome de BELLE ILE - ☎ : 02 97 31 83 09.			
☎	ACB de C. Robin : 02 97 31 53 19			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

BELLEGARDE VOUVRAY		ACB de BELLEGARDE		LFHN
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 50 48 06 54		
46°07'24"N 005°48'17"E - 1626 ft (59 hPa)				
RWY	18/36	670 x 18	5.7 t	Revêtue
AVT	100 LL / UL 91. Paiement comptant cash ou chèque à l'ACB, par CB sur rendez-vous avec l'ACB.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
@	aeroclub.bellegarde@orange.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux aéronefs munis de radio. Possibilité de dérogation pour les aéronefs basés. Activité VAV réservée aux planeurs autorisés par l'exploitant AD. Accès aux hangars Sud : l'espace entre les deux bâtiments face au hangar 5 étant de 17 m seulement, un seul appareil à la fois peut y manoeuvrer moteur tournant. Activité d'entraînement en autogyre et hélicoptère soumise à l'accord de l'exploitant AD.

Dangers à la navigation aérienne : Présence de nombreuses lignes électriques non balisées traversant le Rhône. Forte activité parapente au NE et SW de l'AD. Conditions aérologiques particulières : - cisaillement et rabattants par vents de secteur Nord, notamment en QFU 003° au décollage et à l'atterrissage. Cause topographie, longueur des pistes et pente montante moyenne de 1.5 %, risques de faibles performances nécessitant des limitations de masse pour la plupart des avions légers, notamment en QFU 003°.

Activités diverses : ULM : - Présentation haute recommandée en configuration LDG QFU 003° - Tour de piste : éviter le survol de l'autoroute A40.

Voltage sur AD (N° 6807) : LUN-VEN : 0800-1100, 1300-1830, SAM : 0900-1100, 1400-1800, DIM et JF 0900-1100 (ETE : - 1 HR), FL 055 / 3300 ft AMSL sur notification préalable GENEVE INFO 126.350 Mhz (+41 22 747 13 92). Transpondeur obligatoire, veille permanente GENEVE INFO 126.350 Mhz.

BELLEVILLE VILLIE MORGON		ULM Découverte		LFHW
Usage restreint / VAC		☎ 04 74 66 27 44		
46°08'28"N 004°42'50"E - 705 ft (26 hPa)				
RWY	16/34	507 x 60	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFSS	Niveau 1			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
Aérodrome réservé aux avions et planeurs dont les pilotes ont été reconnus aptes à utiliser l'aérodrome par un instructeur (ou détiennent une qualification d'instructeur).				
Aérodrome utilisable par les HEL et ULM.				
Dangers à la navigation aérienne :				
Utilisation délicate après dégel ou pluies. Fortes activités ULM et PUL sans radio.				
Activités diverses :				
Voltige (N° 6805), SR-SS, 2700 ft AMSL / FL 055.				

BELLEY PEYRIEU		ACB de Belley Peyrieu		LFKY
Usage restreint / VAC		☎ 04 79 42 00 19.		
45°41'38"N 005°41'30"E - 739 ft (27 hPa)				
RWY	18/36	638 x 60	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL. Lubrifiants : Aero DM (CIV) SAM, DIM et JF : HX.			
COM	FIS	123.700 Mhz (Chambéry Info ; au-dessus de 1000 ASFC)		
	A/A	123.500 Mhz		
RFSS	Niveau 1			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
Aérodrome réservé aux avions et planeurs dont les pilotes ont été reconnus aptes à utiliser l'aérodrome par un instructeur (ou détiennent une qualification d'instructeur).				
Aérodrome utilisable par les HEL et ULM.				

BELVES SAINT PARDOUX		ACB Belvès Périgord		LFIB
Usage restreint / VAC		☎ / FAX 05 53 29 01 50		
		Portable : 06 08 53 44 71		
44°46'57"N 000°57'32"E - 791 ft (28 hPa)				
RWY	11/29	800 x 60	-/-	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFSS	Niveau 1			
☎	ACB Belvès Périgord - TEL / FAX 05 53 29 01 50. Portable : 07 69 20 98 56			
	Email : aeroclub@aeroclub-belves.fr			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les AD voisins (Agen - Arcachon - Andernos - Bergerac - Bordeaux Mérignac - Bordeaux-Mérignac - Brive - Figear - Fumel - La Reole - Marmande - Périgueux - Ste Foy La Grande - Sarlat - Villeneuve sur Lot - Ribérac).				
AD utilisable par HEL. AD réservé aux ACFT munis de radio et d'altimètre. Terrain inondable en cas de pluies persistantes.				
Activités diverses :				
AEM (N°9129) : HJ SFC / 330 ft ASFC, selon protocole.				

BERCK SUR MER		Mairie de Berck		LFAM
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 21 89 90 00		
50°25'23"N 001°35'31"E - 32 ft (1 hPa)				
RWY	06/24	900 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL auprès de l'ACB.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFSS	Niveau 1.			
☎	Sur AD ACB de Berck sur Mer : 03 21 84 98 12.			
	Aéro ULM de Berck sur Mer : 03 21 84 46 24.			

Dangers à la navigation aérienne :
 Site susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.
 Présence d'un manège, ALT 161 ft, sur Parc de Bagatelle, à l'intérieur du circuit de piste.

Activités diverses :
 Activité AEM (N° 8347) : 330 ft ASFC, SR-SS.
 Activité voltige N° 6004 sur AD, SR-SS, 1500 ft AMSL/FL 045, réservée aux pilotes autorisés par AVA.
 Information des usagers sur LE TOUQUET TWR.

BERGERAC DORDOGNE SA EGC AERO **LFBE**
PERIGORD ☎ Sur AD : 05 53 22 25 25
 Ouvert à la CAP / AIP / VAC

44°49'28"N 000°31'14"E - 172 ft (7 hPa)

RWY 09/27 2205 x 45 43 F/C/W/T Revêtu
 09R/27L 770 x 60 / Non revêtu

Balisage 09 PAPI 3.5 ° (6.1 %) 68 ft
 27 PAPI 3.0 ° (5.2 %) 51 ft

AVT Carburants : 100 LL : automate H24 - JET A1 (CIV-MIL).
 Paiement : carte WFS, carte de crédit. 100 LL, JET A1 ETE 0700-1600 ; - HIV 0800-1600
 Sans interruption pour les vols commerciaux réguliers programmés.
 Groupe ACD @ : aircd@orange.fr ☎ : 05 53 74 09 61
 Air Charlie Delta ☎ : 05 53 24 94 10 - FAX : 05 53 27 83 21
 STCA (radio) ☎ : 05 53 63 24 05 / 06 11 28 71 42 (H24)
 Maintenance aviation générale, chaudronnerie, menuiserie, peinture CAMO (M/F M/G + I).
 Escale : ☎ 05 53 22 25 25
 Avitaillement : ☎ 05 53 22 25 23
 Assistance aviation générale ☎ 05 53 22 25 33 - FAX 05 53 24 35 43
 @ : egcops@bergerac.aeroport.fr
 Fréquence Escale : TRAFIC BERGERAC 131.790 Mhz
 Vide toilettes et plein d'eau. GPU - ASU : sur demande PN 48HR.

COM ATIS 127.480 Mhz ☎ 05 53 63 53 55
 APP Aquitaine 119.275 Mhz
 TWR 119.800 Mhz
 A/A 119.800 Mhz

NAV ILS/DME 27 RM 108.150/334.550 Mhz/CH 18Y

Douanes MAR-VEN : PPR PN 24 HR. SAM, DIM et LUN : PPR PN VEN : 1300.
Police ☎ : 05 53 22 25 33

RFFS Niveau 7 : voir NOTAM. - Niveau 5 : voir NOTAM.
 Pas de niveau en dehors de NOTAM. PPR PN 48 HR TEL : 05 53 22 25 28.

MET 0500-0200 - BORDEAUX MERIGNAC - ☎ (IFR) : 05 57 29 12 79.

ATS 0700-1900. ☎ : Chef CA : 05 53 63 53 51. Adj Chef CA : 05 53 63 53 50.
 Extension possible pour tout vol régulier programmé, vols sanitaires (transfert d'organes)
 et pour tout trafic avec PN 48 HR, PPR à EGC AERO pendant les heures de bureau.
 Extension des horaires ATS au bénéfice des vols commerciaux programmés annoncée sur
 ATIS. ☎ : 05 53 22 25 22 - 06 33 35 50 32.

☎ @ ACB de Bergerac : 05 53 57 31 36.
 aeroport-bergerac@bergerac.aeroport.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Piste non revêtue réservée aux aéronefs basés.
 Distances déclarées RWY 09 réduites de 60 m en raison de la réduction de la bande de piste à l'extrémité de piste. Utilisation simultanée des pistes interdite.

Activités diverses :

AEM N° 9445 SAINT-AUBIN DE LANQUAIS : SFC-500 ft ASFC, HJ.
 AEM N° 9417 SAINT-JULIEN D'EYMET : SFC-500 ft ASFC, HJ sauf VEN 1200-CS (ETE -1 HR)
 SFC-1450 ft AMSL / 1000 ft ASFC. Activité connue sur FREQ BERGERAC TWR..

BERNAY ST MARTIN Club aéronautique de l'arrondissement **LFPD**
 Ouvert à la CAP / VAC de BERNAY
 ☎ 02 32 43 15 62.

49°06'09"N 000°33'56"E - 555 ft (20 hPa)

RWY 10/28 1200 x 80 / Non revêtu

AVT 100LL, Automate TOTAL / Lubrifiants : 80-100 (CIV-MIL). H 24. CB acceptées.

COM A/A 119.230 Mhz

RFFS Niveau 1.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.
 Piste non revêtue inutilisable après fortes ou longues pluies.
 Se renseigner au préalable auprès de l'ACB.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence de taupinières fréquentes.

Activités diverses :

Voltige sur AD (N° 6230) : 2000 ft AMSL / 4000 ft AMSL SR-SS.
 AEM (N° 8248) : 500 ft ASFC, SR-SS.

BERRE LA FARE		AUABLF (Association des Usagers de l'Aérodrome de Berre la Fare)		LFNR
Usage restreint / VAC				
43°32'12"N 005°10'39"E - 108 ft (4 hPa)				
RWY	08/26 16/34	1090 x 60 940 x 60	/ /	Non revêtue Non revêtue
COM	ATIS Provence APP Provence APP Salon TWR Provence TWR Salon A/A	125.355 Mhz 124.350 Mhz 135.150 Mhz 133.100 Mhz 130.300 Mhz 118.325 Mhz	☎ 04 42 31 15 15	
@	auablf@gmail.com - Website : www.auablf.info Louis Bonte - Site internet : www.aeroclub-louisbonte.fr Louis Rouland - Site internet : www.ac-louisrouland.fr Marseille Provence - Site internet : www.ac-mp.fr Escadrille Pégase - Site internet : www.escadrille-pegase.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés. AD utilisable par les hélicoptères d'«Airbus Helicopters». AD utilisable par ULM : seuls les ULM de classe 3 et 6, équipés de radio et de transpondeur, sont autorisés. La connaissance des dispositions prévues par protocoles (non publiés) entre Salon, Marseille Provence et Berre-la-Fare est indispensable pour utiliser l'AD. A ce titre, l'utilisation du terrain par des usagers non-basés est soumise à l'autorisation de DSAC/SE (voir AD 1.1) et de l'exploitant d'AD.
PPR via www.auablf.info

Activités diverses : AEM sur AD (N° 9885) : 1100 ft AMSL (1000 ft ASFC) SR-SS.

BESANCON LA VEZE		Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon La Vèze		LFQM
Ouvert à la CAP / AIP / VAC				
47°12'19"N 006°04'50"E - 1270 ft (46 hPa)				
RWY	05/23	1400 x 23	9 F/D/W/T	Revêtue
Balisage	05 23	PAPI 4.0° (7.0%) PAPI 4.0° (7.0%)		31 ft 44 ft
AVT	Carburants : 100 LL, JET A1 (CIV-MIL). Lubrifiants : NIL. LUN-VEN, sauf JF : 0800-1100 ; 1300-1630. Avitaillement possible en dehors de ces HOR et SAM, DIM, JF sur PPR AFIS. Paiement comptant, chèques, cartes bancaires (sauf American Express), bons modèle 19 du SEA ou bons SEFA acceptés, cartes AEG. Avitaillement possible H24 avec CB. Pas de dégivrage sur l'AD.			
COM	AFIS / A/A	122.200 Mhz		
Douanes Police	PN 12 HR LUN-VEN pour les vols entre SR-30 et SS + 30. PN 24 HR SAM, DIM, JF et vols après SS + 30. Demande simultanée auprès des autorités suivantes : Douane : ☎ : 09 70 27 74 01 - FAX : 04 72 82 12 02 - codt-metz@douane.finances.gouv.fr Gendarmerie : ☎ : 03 81 81 32 23 - FAX : 03 81 81 95 70. Vols à destination/en provenance d'un pays hors Espace Schengen non acceptés.			
RFFS	Niveau 2 : LUN-VEN : 0800-1130, 1300-1700. En dehors de ces HOR : Niveau 1, ou niveau 2 PPR AFIS PN 1HR. Niveau 4 possible avec PPR PN 24 HR AFIS. ☎ : 03 81 83 15 32 - @ : afis@smablv.fr			
MET	H24 - BALE MULHOUSE - ☎ (IFR) : 03 68 08 11 08.			
ATS	AFIS : LUN-VEN sauf JF : 0800-1130 ; 1300-1700. En dehors de ces HOR : PPR AFIS PN 1HR. AFIS peut être rendu sans préavis 24/7. Info connue sur LA VEZE INFO. ☎ : 03 81 83 15 32 - FAX : 03 81 83 45 22 - afis@smablv.fr			
☎	Centre Ecole de Parachutisme CEPBFC : 03 81 81 35 58. Aéroclub de Besançon La Vèze : 06 15 50 73 85. Club aéronautique comtois : 03 81 58 96 17. Base hélicoptère de la sécurité civile : 03 81 83 60 60.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. ULM sur PPR exploitant d'aérodrome. Activité IFR possible.
Dangers à la navigation aérienne: Accotements de piste non aménagés.

Activités diverses :

PJE sur AD (N° 215) réservé aux usagers autorisés par l'exploitant d'aérodrome. FL 145.
ETE : LUN-VEN : 0700-SS. HIV : LUN-VEN : 0800-SS. SAM, DIM, JF : SR-SS.
Au-dessus de 5000 ft ASFC, lorsque la R158A est active, contact radio obligatoire avec RAKI RADAR ou CDC de remplacement : 119.700, SSR obligatoire. Une attente éventuelle de 6 à 10 minutes MAX pourra être demandée par RAKI RADAR ou CDC de remplacement. Au-dessus du FL 115, largages possibles hors activité militaire : PPR BALE INFO. Activité particulière d'aéronefs sans équipage à bord, centrée sur 47°12'26"N 006°04'53"E : LUN-DIM : SR-SS, - selon conditions fixées par protocole, - activité réservée aux usagers désignés par protocole, - activité réelle connue de LA VEZE INFO.

BESANCON THISE		USACD (ACB)		LFSA
Ouvert à la CAP / VAC				
47°16'25"N 006°04'59"E - 807 ft (29 hPa)				
RWY	06L/24R 06R/26L	875 x 66 875 x 80	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL, O/R ACB - Lubrifiants : NIL. Paiement comptant ou par chèque ou carte bancaire.			
COM	A/A 123.500 Mhz			
RFFS	Niveau 1.			
@	Union Sportive de l'Aéro-Club du Doubs - contact@usacd.fr Avion « AVMACD » : 03 81 61 27 00. Planeur « CVPACD » : 06 07 83 38 00. Modélisme « Les Aigles Comtois » : 06 99 80 00 53. ULM Club « ULM Thise » : 06 07 50 82 32. ULM Club « Les Lépidoptères » : 06 32 07 89 96.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des pistes interdite. RWY 06R/24L réservée aux planeurs et moto-planeurs.
RWY 06L/24R réservée aux autres aéronefs.

Activités diverses :

Activité de voltige planeurs N° 6496 : axe RWY 06R/24L, 1000 m centré sur 47°16'22"N 006°05'01"E, 2000 ft AMSL / 5000 ft AMSL, ETE : 1200 - SS, HIV : 1300 - SS. Réservée aux pilotes autorisés par l'exploitant de l'AD.

Activité AEM N° 8048 : 700 ft ASFC (1500 ft AMSL), SR-SS.

Activité paramoteur réservée à l'école basée et aux membres de l'ACB (USACD).

BEYNES THIVERNAL		Centre Aéronautique de Beynes		LFPF
Usage restreint / VAC				
Thiverval ☎ 01 34 89 10 05				
48°50'34"N 001°54'27"E - 371 ft (14 hPa)				
RWY	12/30	1000 x 80	/	Non revêtue
AVT	Carburant : UL91. Lubrifiant : NIL.			
COM	A/A 120.430 Mhz			
RFFS	Niveau 1.			
@	cab.beynes@cab.asso.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé au vol à voile et aux ACFT de servitude. Bande revêtue réservée aux remorquages des planeurs. Utilisation exceptionnelle de l'aérodrome possible après autorisation obtenue auprès du chef pilote ou du président du CAB (Centre Aéronautique de Beynes).

Activités diverses :

Treuilage planeurs (N° 914) : 2000ft AMSL/SFC, câble non balisé.

Annoncé par feux tournants installés sur le treuil et sur le hangar.

BEZIERS VIAS		Syndicat Mixte, Aéroport Béziers Cap		LFMU
Ouvert à la CAP / AIP / VAC				
d'Agde ☎ 04 67 80 99 12 / 06 03 20 65 12				
43°19'24"N 003°21'12"E - 56 ft (2 hPa)				
RWY	09/27	2000 x 45	47 F/C/X/T	Revêtue
Balisage	09 27	PAPI 3.0° (5.2%) PAPI 3.4° (5.9%)		46 ft 45 ft
AVT	HOR : voir NOTAM. Carburants : JET A1, 100LL - Lubrifiants : NIL. Station automatique 24 HR AVGAS 100LL (Carte TOTAL uniquement). Paiement : comptant, carte de crédit. Demande de carburant sur FREQ OPS exploitant. En dehors des HOR un surcoût de déplacement sera demandé. Contact : TEL / FAX / E-mail / FREQ OPS, SITA. HOR OPERATION ESCALE : voir NOTAM.			
COM	ATIS APP MONTPELLIER TWR / A/A / STAP	127.530 Mhz 130.855 - 131.055 Mhz 120.175 Mhz	☎ 04 67 90 88 88 ☎ 04 67 09 23 49	
NAV	DME NDB	ZR ZR	109.350 Mhz/CH 30 Y 397 Khz	
Douanes Police	Ouverture adaptée au trafic international régulier sinon : PPR PN 24 HR au gestionnaire : ☎ et FAX OPS.			
RFFS	Niveau 7. Voir NOTAM.			
MET	BASTIA PORETTA - ☎ 04 95 30 09 44			

ATS **HOR :**
 - ETE (sauf JUN, JUL , AUG) :
 LUN-VEN : 0630-1830 - SAM : 0730-1800 - DIM : 0730-0945, 1115-1715
 JUN, JUL et AUG : LUN-VEN : 0630-1830 - SAM, DIM : 0730-1830
 - HIV : LUN-VEN : 0730-1830 - SAM, DIM : 0830-1200, 1330-1800
 TEL : 04 67 09 23 30 - FAX : 04 67 09 23 40.

☎ @ Syndicat Mixte, Aéroport Béziers Cap d'Agde : 04 67 80 99 09 - FAX : 04 67 80 99 10
 Sur AD : 04 67 80 99 12, 06 03 20 65 12 - FAX : 04 67 80 99 13
 FREQ OPS : 131.550 Mhz - @ : ops@beziers.aeroport.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation de l'aire de trafic par l'aviation générale limitée : Accès à l'aire de trafic depuis l'aire de manoeuvre (aéronefs), accès de l'aire de trafic à l'aérogare et accès à l'aire de trafic depuis l'aérogare (pilotes), sous conditions : PPR obligatoire auprès de l'exploitant AD 4 HR MNM avant heure estimée d'arrivée ou de départ et 1HR MNM avant la fermeture des opérations de l'exploitant.
 HOR voir NOTAM.

AD interdit aux planeurs. AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

L'attention des usagers est attirée sur la présence du RTBA (notamment R46, R191 et R193) à proximité immédiate de la CTR.

L'activité réelle de ces zones est consultable sur les supports de l'information aéronautique.

Présence d'oiseaux toute l'année sur l'aérodrome, hélicoptères évitez survol parties herbeuses.

BIARRITZ PAYS BASQUE Ouvvert à la CAP / AIP, VAC	Aéroport de Biarritz-Pays Basque ☎ 05 59 43 83 83		LFBZ
43°28'06"N 001°31'52"W - 245 ft (9 hPa)			

RWY	09/27	2250 x 45	62 F/A/W/T	Revêtue
Balitage	09/27	PAPI 3.0° (5.2%)		54 ft

AVT Carburants : 100 LL* - JET A1. ACFT sous contrat.
 Cartes de crédit : VISA, MASTERCARD, AMEX, BP, SIGNATURE. (1500 euros MAX).
 Paiement espèces : (1000 euros MAX).
 HOR : 0430-2100 - HN : O/R avant 2000 - ☎ : 05 59 23 62 49 - FAX : 05 59 23 62 88.
 *AVT 100 LL : Automate uniquement avec carte de crédit BP.
 Pour HEL, accès à l'installation uniquement par roulage. Peut ne pas être assuré aux ACFT de plus de 13 m d'envergure.
 Autre moyen de paiement O/R au 05 59 23 62 49 ou à partir du téléphone disponible à la pompe.
 1-Service de l'aviation générale : HOR : 0700-1900 (ETE), 0800-1700 (HIV).
 ☎ : 05 59 43 83 49 - FAX : 05 59 43 83 50 - @ : aviationgenerale@biarritz.aeroport.fr
 BIARRITZ HANDLING 131.780 Mhz.
 2-Service de l'aviation commerciale : Fréquences escale : TRAFIC SM 131.450 Mhz.

COM	FIS	119.175 Mhz
	ATIS	128.230 Mhz ☎ 05 59 22 43 72
	APP BIARRITZ	125.600 Mhz
	TWR	118.700 Mhz
	SOL	121.950 Mhz

NAV	NDB	BZ	341 Khz
	VOR/DME	BTZ	114.150 Mhz/CH 88 Y
	ILS/DME 27	BZ	111.350/332.150 Mhz/CH 50 Y

Douanes O/R PN 24 HR - FAX : 05 59 31 93 42
Police 0430-2100 - ☎ : 05 59 23 93 83.

RFFS Niveau 7 : 0500-2200.
 HN niveau 5 ou 7 : PPR exploitant AD avant 1600 (ETE-HIV).
 Niveau 8 : PPR exploitant AD PN 48 HR

MET 0450-0150 - CRA-BORDEAUX - ☎ (IFR) : 05 57 29 12 79

ATS TWR : LUN-DIM : 0530-2200.
 Prolongation au-delà de 2200 pour tout vol programmé, pour vols sanitaires et pour tout trafic ayant obtenu l'autorisation préalable de la DSAC-SO et de l'exploitant AD.
 ☎ : 05 59 22 43 80 - FAX : 05 59 22 43 89.

☎ FAX : 05 59 43 83 86
 ACB Basque : 05 59 23 93 79

Conditions d'utilisation de l'AD :

Conditions d'utilisation du PRKG Sud : avions d'envergure maximale de 15 m.

Activité ULM : limitée aux ULM classe 3 multiaxes. AD interdit aux planeurs.

Dangers à la navigation aérienne :

Site susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

BISCARROSSE HYDROBASE

Hydrobase à usage restreint / VAC

DSAC SUD-OUEST

LFHB

44°21'36"N 001°10'04"W - 69 ft (2 hPa)

RWY	09/27 Omnidirectionnel	1000 x 50	/	Plan d'eau douce
COM	A/A	119.110 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	- Aquitaine Hydravions - Aéroclub Régional Henri Guillaumet : 06 08 92 41 64 aquitaine.hydravions@orange.fr - www.aquitaine-hydravions.fr - Vol des Aigles 05 58 82 88 42 - contact@levoldesaigles.fr - www.levoldesaigles.fr - Hydravions Atlantique : 05 58 82 88 42			

Conditions d'utilisation de l'AD :

L'activité de l'hydrobase est régie selon le protocole entre DGA-EM, le SNA-SO et la DGAC-SO.

Réservé aux ACFT munis de radio.

Réservé aux ACFT basés ou autorisés par DSAC/SO : dsacso-aerodrome@aviation-civile.gouv.fr

Dangers à la navigation aérienne :

Prudence recommandée, risque d'interférence avec les circuits d'aérodrome de BISCARROSSE PARENTIS (LFBS). Evolutions en-dessous de 400 ft ASFC au-dessus du lac.

Activités diverses : Ecole et entraînements d'hydravions et ULM hydro. Voir AD 2 LFBS TXT 01.

BISCARROSSE PARENTIS

Ouvert à la CAP / AIP / VAC

Communauté de Communes des
Grands Lacs

☎ 05 58 78 54 63

LFBS

44°22'05"N 001°07'56"W - 100 ft (4 hPa)

RWY	09/27	800 x 20	5.7 t	Revêtue
	09R/27L	1300 x 60	/	Non revêtue
	14/32	700 x 60	/	Non revêtue
Balisage	27	PAPI 3.3 ° (5.7 %)		16 ft
AVT	Carburants : 100 LL - Carte TOTAL uniquement. Lubrifiants : NIL			
COM	TWR	118.950 Mhz		
NAV	NDB	BRS	358 KHz	
RFFS	Niveau 1.			
MET	0450-0150. CRA-BORDEAUX - ☎ (IFR) : 05 57 29 12 79 Base des nuages, T, point de rosée, disponibles pendant HOR ATS.			
ATS	ETE : LUN-VEN sauf JF : 0700-1800 HIV : LUN-VEN sauf JF : 0730 - (SS+30) limité à 1800. ☎ 05 58 78 18 74 TWR - 05 58 82 86 28 Chef CA.			
☎ @	secretariat.general@ccgrandslacs.fr ACB des Grands Lacs TEL / FAX : 05 58 78 83 43 - aero-club-des-grands-lacs@orange.fr www.aeroclubdesgrandslacs.com ACBE : Aéroclub de Biscarrosse des personnels de l'ENAC TEL : 06 68 13 28 74 - @ : secretariat.acbe@gmail.com - www.acbe-bisca.fr BO Planeurs TEL / FAX : 05 58 78 70 18 - @ : boplaneur@free.fr Vol des Aigles : 05 58 82 88 42 - contact@levoldesaigles.fr - www.levoldesaigles.fr Aquitaine Hydravions - Aéroclub Régional Henri Guillaumet : 06 08 92 41 64 aquitaine.hydravions@orange.fr - www.aquitaine-hydravions.fr Jet-Systems Hélicoptères : 05 58 78 80 75 - info@jet-systems.fr - www.jet-systems.fr Heading West : 07 83 90 30 38 -@ : contact@headingwest.net - www.headingwest.net			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des pistes interdite. Piste non revêtue 14/32 réservée aux usagers basés ou autorisés par l'exploitant. PRKG ENAC réservé aux ACFT ENAC. Code de bonne conduite cadrant l'activité de l'aérodrome disponible sur le site de la Communauté de Communes des Grands Lacs : https://www.ccgrandslacs.fr

Dangers à la navigation aérienne :

Prudence recommandée aux abords de l'hydrobase : présence d'hydravions sous 500 ft ASFC sur fréquence dédiée. AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer. L'attention des usagers est attirée sur la longueur du câble de treuillage planeurs (1700 m).

Activités diverses :

Activité de treuillage sur AD (SAM, DIM et JF) au Sud de la bande 09/27 : SR-SS, SFC/3500 ft AMSL, annoncée par le feu tournant installé sur le treuil et sur FREQ TWR.

Voltage sur AD (N° 6610) : 1000 ft ASFC / 4000 ft AMSL. Axe orienté 09/27, 2400 m centré sur THR 09 (PSN). HOR ATS. Activité réservée aux pilotes signataires du code de bonne conduite.

Activité réelle connue par BISCARROSSE TWR.

Voltage hors AD Pontenx les Forges (N° 6698) : 1500 ft AMSL / 4000 ft AMSL, 44°17'30" N 001°06'10" W, axe 2000 m orienté Nord/Sud au-dessus de la route D46, centré sur PSN. Activité réservée aux pilotes signataires du code de bonne conduite. Activité connue par BISCARROSSE TWR et AQUITAINE INFO. AEM (N° 9137) : 500 ft ASFC. Selon protocole.

BLOIS LE BREUIL
Ouvert à la CAP / AIP, VAC

SEMOP Aérodrome de
BLOIS-LE BREUIL
☎ 02 54 20 30 30

LFOQ

47°40'47"N 001°12'21"E - 398 ft (15 hPa)

RWY	12/30 02L/20R 02R/20L 12L/30R 12R/30L 02/20	1250 x 30 930 x 80 / 920 x 70 / 720 x 80 / 630 x 80 / 250 x 55 /	6 F/D/W/T	Revêtu Non revêtu Non revêtu Non revêtu Non revêtu Non revêtu
AVT	H24 : station automatique avec carte BP.HOR RFFS : CB.WE et JF, possibilité AVT par ACB (TEL : 02 54 20 17.68).En dehors de ces HOR, PPR AFIS avant 1530 la veille ou dernier jour ouvré. Carburant : 100 LL - JET A1. BLOIS AERO SERVICES (atelier de réparation et maintenance) ☎ : 02 54 51 20 10. AEROZACH (Atelier de maintenance ROTAX) ☎ :06 36 08 12 61. Salle pilote au pied de la tour, accessible H24. Accès wifi, TV, boîte aux lettres pour redevance. Code du digicode : Fréquence LFOQ.GPU, vide-toilette, citerne à eau potable, marchepieds.			
COM	AFIS / A/A	118.455 Mhz	☎ 02 54 20 17 17	
NAV	NDB	BLB	397 KHz	
Douanes Police	Vols extra communautaire et intra Schengen : PPR 24H au plus tard la veille ou le dernier jour ouvré. E-mail exploitant			
RFFS	Niveau 2 : - LUN, MER-VEN : 0830-1130, 1230-1630 - MAR : 1230-1630 - sauf JF En dehors de ces HOR, PPR AFIS avant 1530 la veille ou le dernier jour ouvré. Niveau 1 en dehors de ces HOR.			
MET	PARIS ORLY - ☎ (IFR) : 01 75 64 22 42.			
ATS	AFIS : LUN-VEN sauf JF : 0830-1130, 1230-1630. En dehors de ces HOR, PPR AFIS avant 1530 la veille ou le dernier jour ouvré. ☎ : 02 54 20 17 18.			
☎ @	E-mail : aerodrome.blois-lebreuil@bloislebreuil.fr Air Club Blois Vendôme (avion, ULM, planeur) : 02 54 20 17 68.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Pistes 12/30 prioritaires. ATT et DEC simultanés interdits sur toutes les pistes.Tout DEC ou ATT est suspendu sur la piste 12/30 si un appareil est immobilisé sur la demi-bande accolée de la piste 12L/30R non revêtu. Activité IFR possible.

Activités diverses : ULM de toute classe (sauf paramoteur) autorisé sur les pistes avions.

Activité paramoteur sur autorisation du gestionnaire,700 ft AAL MAX.

Activité voltige (N° 6405) : 1600 ft ASFC/2000 ft AMSL- FL 055 , HOR ATS. Activité interdite SAM, DIM et JF.Activité interdite si QNH inférieur à 991 hPa. Activité réservée aux ACFT autorisés par protocole. Information des usagers sur BLOIS INFO.

AEM (N° 8282) : 300 ft ASFC, SR-SS, extension 600 ft ASFC annoncée par NOTAM pour manifestation aérienne ou compétition. Selon protocole.

Parachutage sur AD (N°259) : FL 105, SR-SS. Activité selon protocole réservée aux usagers autorisés par l'exploitant d'aérodrome. Information des usagers sur SEINE INFO et BLOIS INFO, pendant HOR ATS.

Activité vol à voile selon protocole.

BORDEAUX LEOGNAN SAUCATS
Ouvert à la CAP / VAC

Centre Aéronautique Bordeaux -
Léognan - Saucats (CABLS)
☎ 06.24.14.70.63 / 06 40 49 42 12

LFCS

44°41'57"N 000°35'50"W - 192 ft (7 hPa)

RWY	03/21 03R/21L	800 x 20 774 x 80	5.7 t 5.7 t	Revêtu Non revêtu
Balisage	03	PAPI 3.4° (5.9 %)		5 ft
AVT	100 LL/UL 91 PPR 06 77 63 68 41. Espèces ou carte de crédit. Lubrifiants : NIL.			
COM	A/A	119.005 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	ACB de Bordeaux : 05 56 64 03 64 ACB de Dassault, Aéroclub d'Aquitaine (DACA) : 06 89 90 96 73 ACB de Vol à voile, Association Aéronautique d'Aquitaine (AAA) : 06 28 61 32 22 ACB de modélisme, Aéro Modèle Club des Graves (AMCG) : 05 56 30 02 31 presidence.cabls@gmail.com			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux ULM de classe 1 et 5.

Activités diverses : Activité de voltige (N° 6635), 2000 AMSL/4500 AMSL SR-SS.

Activité réservée aux pilotes autorisés. Info des usagers AQUITAINE INFO 120.575.

AEM N° 9133 : 500 ft ASFC HJ. Vols radiocommandés selon protocole.

44°49'43"N 000°42'55"W - 166 ft (6 hPa)

RWY	05/23 11/29	3100 x 45 2415 x 45	64 F/C/W/T 53 F/C/W/T	Revêtu Revêtu
Balisage	05 23 11 29	PAPI 3.4° (5.9 %) PAPI 3.0° (5.2 %) PAPI 3.4° (5.9 %) PAPI 3.0° (5.2 %)		MEHT 66 ft MEHT 58 ft MEHT 64 ft MEHT 58 ft

AVT (AIP) Total : 0430 - 2230
WFS : 0400 - 2200
Astreinte WFS : 2200 - 0400
Astreinte TOTAL : lun-ven 2230 - 0430, sam-dim 2200- 0430
Lors de l'astreinte, contacter Total et WFS via l'assistant d'escale 1h avant le besoin.
TOTAL : TEL 05 56 34 38 52 / FAX 05 56 13 03 57
WORLD FUEL SERVICE : TEL 05 56 34 51 63 / FAX 05 56 34 51 62
 Paiement par cartes acceptés par les aviateurs et espèces (Air Total : 01 41 35 88 74 / 06 20 38 15 05, Fuel 24 : 44 (0) 12 93 40 43 33).

Carburants : WFS : 100LL, JET A1 (CIV-MIL), Total : JET A1 (CIV).
Lubrifiants : 100 - 120DE100 - Turbo oil 23/80 et 274 (CIV - MIL)
Réparations et révisions d'avions et d'hélicoptères. Changement de moteurs. Pièces de rechange.

Le stationnement des appareils d'aviation privée est limité à 24 heures sur les parkings commerciaux. Services d'assistance disponibles :

***Aviation générale :**

- AVIAPARTNER EXECUTIVE - ☎ 05 40 54 97 95 / FAX 05 40 54 97 97

@ : bod.executive@aviapartner.aero - Fréquence 131.800 Mhz

- ALYZIA PROVINCE - ☎ 05 56 34 53 54 - FAX 05 56 34 53 55

@ : executive.bod@alyzia.com

***Aviation commerciale et cargos :**

- ALYZIA PROVINCE - ☎ 05 56 34 53 54 / FAX 05 56 34 53 55

@ : groundopsbod@alyzia-province.com - Fréquence Sol : 131.780 Mhz

- AIR FRANCE - ☎ 05 56 34 53 39 ou 05 56 34 52 25 / FAX 05 56 34 52 04

Fréquence 131.650 Mhz

- AVIAPARTNER - ☎ +33 (0)5 40 54 97 88 / +33 (0)6 16 10 17 20 / FAX 05 56 34 50 78

@ : suptrafic.bod@aviapartner.aero - Fréquence : 131.800 Mhz

- ONET AIRPORT SERVICES - ☎ : 06 42 43 47 63 / 06 43 73 68 19

@ : Ops-bod-aero@onet.fr

- Escale Militaire BA 106 - ☎ 05 57 53 61 05 / FAX 05 57 53 61 04

COM	FIS AQUITAINE Info	120.575 Mhz
	ATIS	131.155 Mhz ☎ 05 57 92 81 04
	APP AQUITAINE	129.875 - 126.730 (s) Mhz
	TWR	118.300 Mhz
	SOL	121.900 - 121.730 Mhz sur instruction CTL

NAV	NDB	BD	393 Khz
	NDB	BE	318 Khz
	NDB	NB	361 Khz
	VOR/DME	BMC	113.750 Mhz/CH 84 Y
	ILS/DME 23	BD	110.300/335.000 Mhz/CH 40 X
	ILS/DME 29	BEI	111.150/331.550 Mhz/CH 48 Y

Douanes H24 TEL : 05 57 92 65 40 / 43.
Police H24 TEL : 05 56 13 32 00.

RFFS OACI : 8 - OTAN : 8. Modulation niveaux RFFS :
Du 1er mai au 30 septembre :
- niveau 8 : 0430-1630 (maintien du niveau 8 sur préavis de 1 heure avant 1630)
- niveau 7 : 1630-0430
Du 1er octobre au 30 avril :
- niveau 8 : 0430-1630 (maintien du niveau 8 sur préavis de 1 heure avant 1630)
- niveau 7 : 1630-2300, (maintien du niveau 7 sur préavis de 1 heure avant 2300)
- niveau 5 : 2300-0430. Préavis au PCAIR : 05 56 34 50 10.

MET H24 - CRA-BORDEAUX - ☎ (IFR) : 05 57 29 12 79.

ATS H24 - ☎ : 05 57 92 83 60 - FAX : 05 57 92 83 34.

☎ SA-ADBM : FAX : 05 56 34 54 06

Conditions d'utilisation de l'AD :

Service assistance aéroportuaire obligatoire : voir TXT 03. Les essais moteurs devront avoir été effectués avant la demande de roulage. Du 1er avril au 31 octobre, cause saturation des postes de stationnement, l'obtention d'un poste est soumise à la demande avant le départ auprès de l'exploitant aéroportuaire SA-ADBM par FAX. Cette procédure ne s'applique pas aux ACFT basés, aux ACFT d'Etat, ni aux SMUH. Vols de planeurs et d'ULM interdits dans la CTR.

Danger à la navigation : Risque de confusion des seuils 05 et 11 du fait de leur proximité.

BORDEAUX YVRAC		BORDEAUX YVRAC ACB		LFDY
Usage restreint / VAC		☎ 05 56 06 68 14		
44°52'38"N 000°28'45"W - 240 ft (9 hPa)				
RWY	11/29	685 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL - Lubrifiant : W 80 (CIV-MIL) HJ.			
COM	A/A	119.955 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	yvrac.aeroclub@wanadoo.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les AD voisins (B. Merignac, B.I. Saucats, Libourne, Montendre). AD interdit aux ULM, excepté les ULM 3 axes. AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux ACFT multimoteurs, aux ACFT monomoteurs dont la puissance dépasse 300 CV, à tout HEL et à tout élève n'appartenant pas à l'ACB de BORDEAUX YVRAC.

Dangers à la navigation aérienne :

Présence d'arbres en bordure Nord de la piste 11.

Activités diverses :

AEM sur AD (N° 9058) : 500 ft ASFC, SR-SS.

BOURG CEYZERAT		Société GEMILIS AERO		LFHS
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 74 24 72 73		
46°12'20"N 005°17'30"E - 857 ft (31 hPa)				
RWY	18/36 18R/36L	1139 x 30 725 x 80	5 TRSI /	Revêtue Non revêtue
Balisage	18/36	PAPI 3.0° (5.2 %)		23 ft
AVT	AVGAS 100 LL et UL 91 H24 par carte TOTAL, ou bureau de piste par chèque, espèces et CB. HOR : 0900-1600.			
COM	A/A	118.455 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB de Bourg en Bresse : 04 74 24 65 09. Héli-club de l'Ain : 04 74 24 65 10. Centre V.A.V Bressan : 04 74 22 57 35. ULM AEROALTERNATIVE : 07 49 02 80 27.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des deux pistes interdite. Tout TKOF ou LDG sur la piste avions est suspendu si un planeur est immobilisé sur la piste gazonnée à moins d'une demi largeur de la piste commune. Ne pas utiliser la piste non revêtue en période humide.

Dangers à la navigation aérienne :

Pistes convexes : les ACFT alignés ne sont pas visibles depuis le seuil opposé. Avant de pénétrer, annoncer la piste utilisée.

Activités diverses :

Voltige sur AD (N° 6806) : axe de piste, FL 060 / 2500 ft AMSL :

- LUN-VEN : 0900-1700 (ETE) : - 1 HR). - SAM, DIM, JF : HJ.

Réservé aux ACFT basés et ceux autorisés au préalable par l'exploitant AD. Notification de début et de fin d'activité sur la fréquence LYON INFO 135.525 Mhz. Veille radio permanente sur FREQ A/A.

AEM (NR 9665), SFC - 700 ft ASFC / 1600 ft AMSL, SR-SS selon protocole.

ULM PARAMOTEUR réservé aux aéronefs basés et autorisés par l'exploitant d'aérodrome.

BOURGES		EDEIS AEROPORT BOURGES		LFLD
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 48 20 55 64		
47°03'39"N 002°22'12"E - 529 ft (19 hPa)				
RWY	06/24 06R/24L	1550 x 45 915 x 60	22 R/B/W/T /	Revêtue Non revêtue
Balisage	06 24	PAPI 3.0° (5.2 %) PAPI 3.0° (5.2 %)		37 ft 31 ft
AVT	Carburants : 100LL - Jet A1. Paiement comptant, cartes bancaires. LUN-VEN : 0730-1700. SAM, DIM et JF : 0730-1600. Demande d'assistance obligatoire sur le portail MyHandling (https://cy.myhandlingsoftware.com) pour tout aéronef de 3t ou plus. FBO EDEIS : bourges.aeroport@edeis.com			
COM	AFIS / A/A	119.600 Mhz		
NAV	NDB	BRG	375 Khz	
Douanes	- Vols intra Schengen et UE : cf www.douane.gouv.fr			
Police	- Vols intra Schengen et hors UE (Suisse, Liechtenstein, Islande, Norvège) : MAR-VEN : O/R PN la veille avant 1100. SAM-LUN et JF : O/R le dernier jour ouvrable avant 1100 ☎ : 09 70 27 63 53 - FAX : 02 48 66 37 88. ☎ Urgences : 06 64 55 41 16 - @ : bsi-bourges@douane.finances.gouv.fr - Vols hors Schengen et hors UE : interdits.			

RFFS Niveau 1 : En dehors HOR AFIS.
Niveau 2 : HOR AFIS.
Niveau 3 : PPR 24HR, sauf cas d'urgence.

MET H24 - PARIS ORLY - ☎ (IFR) : 01 75 64 22 42

ATS LUN-VEN : 0800-1130 / 1230-1700 (ETE : -1 HR). Extension sur PPR la veille avant 1100. SAM, DIM et JF : 0800-1130 / 1230-1600. Extension sur PPR la veille avant 1100.
☎ : 02 48 50 37 11. ☎ astreinte : 06 07 70 78 65 (pas de sms). FAX : 02 48 21 18 84.
@ : afis.bourges@edeis.com

☎ @ Union aéronautique du Centre : 02 48 50 41 83 - FAX : 02 48 50 79 21
bourges.aeroport@edeis.com

Conditions d'utilisation de l'AD : Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux paramoteurs et ULM pendulaires. ULM multiaxes autorisés. Piste non revêtue réservée aux planeurs, avions de servitude et aéronefs basés. Utilisation simultanée des pistes interdite. Accueil des aéronefs non basés : demande d'assistance obligatoire sur le portail MyHandling (<https://cy.myhandlingsoftware.com>) pour tout aéronef de 3 t ou plus.

Activités diverses :

AEM (N° 8304) : 860 ft AMSL ou 330 ft ASFC, SR-SS.

Volteige (N°6409) : Axe 045°/225° de longueur 2630 m centré sur ARP, 2000 ft AMSL/4500 ft AMSL.

Avions : LUN-SAM, sauf jour férié : 0800-1100 et 1400-1700 (ETE -1HR).

Planeur : 1100-CS. Activité réservée aux aéronefs autorisés par l'exploitant d'aérodrome. Information des usagers : BOURGES INFO, AVORD APP, PARIS INFO.

BREST BRETAGNE		S.A.S Aéroports de Bretagne Ouest		LFRB
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 98 32 86 00 / 02 98 32 87 00		
48°26'50"N 004°25'18"W - 325 ft (12 hPa)				
RWY	07R/25L 07L/25R	3100 x 45 700 x 18	64 F/B/W/T 08 F/C/W/T	Revêtue Revêtue
Balissage	07R 25L	PAPI 3° (5.2%) PAPI 3° (5.2%)		78 ft 75 ft
AVT	Carburants : 100LL - JET A1 (CIV-MIL). Lubrifiants : non disponible. LUN-VEN : 0400-2030, SAM-DIM : 0400-1900. En dehors de ces HOR, avitaillement assuré pour les vols commerciaux programmés ou sur PPR pour les urgences (gendarmarie...), EVASAN et vols commerciaux détournés au 06 47 39 26 74 (délai maximal pour intervention d'une heure à prévoir). Distributeur AVGAS/100LL fermé entre 2000-0600. Distributeur JET A1 : Parking AG, fermé 2130-0600. Interphone en horaires d'ouverture Moyens de paiement : cartes bancaires, cartes SHELL, espèces (750 euros max) et cartes BRÖKER (WORLD FUEL, AEG...) Réparations sommaires. Toutes réparations avions légers. Assistance obligatoire pour vols non basés. Assistance en escale : AEROPORT BREST HANDLING (ABH)/ALYZIA : ☎ : +33 (0)2 98 32 86 07 - @ : ops@abh.bzh - FREQ : 131,55 Mhz Accord de l'exploitant obligatoire pour attribution poste de stationnement : ☎ : 02 98 32 87 00 - FAX 02 98 32 86 42 - @ : pce@brest.aeroport.bzh Push obligatoire sur le parking commercial.HOR ACB : LUN-DIM: 0800-1700. L'accueil par l'ACB doit être confirmé à l'avance. Pour tout aéronef provenant d'une zone de départ non inspectée filtrée (NON ZSAR ZONE DE SURETE A ACCES REGLEMENTE) et devant stationner sur le parking principal ou secondaire, contacter obligatoirement le PCE (☎ : 02 98 32 87 00 - @ : pce@brest.aeroport.bzh)			
COM	FIS IROISE Info FIS / APP LANDI APP ATIS IROISE APP TWR	119.575 Mhz 122.400 Mhz 129.355 Mhz ☎ 02 98 32 02 02 125.860 Mhz 120.100 Mhz		
NAV	NDB ILS/DME 25	GU BG	338 Khz 109.900/333.800 Mhz/CH 36 X	

Douanes Police H24, PPR PN 24 HR. ☎ : 09 70 27 51 58 - 06 64 57 51 01/02.
@ : bse-brest@douane.finances.gouv.fr

RFFS Niveau 8 : O/R ou selon vols programmés. Niveau 7 : 0445-2235. Niveau 5 : 2235-0445
Niveaux RFFS maintenus jusqu'à l'arrivée du dernier vol programmé.

MET 0100-2200 - RENNES - ☎ (IFR) : 02 22 51 54 16.

ATS H24. CAA ☎ : 02 98 32 02 32 - FAX : 02 98 32 04 82.

☎ Sur AD - FAX : 02 98 32 86 42 - TEL : 02 98 00 38 00.
ACB du Finistère LUN-VEN : 0800-1700.

Conditions d'utilisation de l'AD : La proximité et l'orientation des pistes des AD de BREST (RWY 25) et LANDIVISIAU (RWY 25) nécessitent la vérification de la position pendant toute la durée de l'approche. AD accessible aux ULM uniquement après demande écrite justifiée aux services ATS par E-mail : sna-o-cca-lfrb-ld@aviation-civile.gouv.fr

Signaux lumineux indisponibles. AD soumis à la réglementation européenne (EASA).

Dangers à la navigation aérienne :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

BRIARE CHATILLON		Syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aérodrome		LFEI
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 02 38 31 20 08.		
47°36'52"N 002°46'55"E - 539 ft (20 hPa)				
RWY	13/31	1120 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL (CIV-MIL). Lubrifiants : NIL. 0700-1600 sauf MER. Chèque bancaire préféré.			
COM	A/A	118.755 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	smae.aerodrome.briare@sfr.fr ACB du Giennois : 02 38 31 18 70 (répondeur : laisser un message) @ : acgiennois@orange.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation SEVESO au Nord des installations. Survol interdit en dessous de 1000 ft.

Activités diverses :

Voltage (N° 6407) : Axe RWY 13/31 de 1200 m de longueur centré sur ARP. 2100 ft AMSL - FL 055.

SR-SS. Activité réservée aux aéronefs autorisés par l'exploitant.

Info des usagers sur BRIARE A/A et SEINE Information.

Activité aéromodélisme (N° 8378) : 330 ft ASFC, SR-SS.

BRIENNE LE CHATEAU		Département de l'Aube		LFFN
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 25 27 03 33 / 06 76 39 46 32		
48°25'47"N 004°28'56"E - 376 ft (14 hPa)				
RWY	10/28 10R/28L	1305 x 30 742 x 50	5,7t/0,9 MPa /	Revêtue Non revêtue
COM	A/A	123.425 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	Sur AD : Mr Legrain : 0600-1000, 1200-1600. FAX : 03 25 73 04 34 Association Aéronautique Briennaise ☎ : 03 25 27 15 15			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des deux pistes interdite. AD situé dans la zone LF R 15 A : contournement obligatoire pendant l'activation, sauf aéronefs au départ et à destination de l'AD et aéronefs utilisateurs de l'activité parachutage, après contact radio sur 123.425 Mhz.

BRIOUDE BEAUMONT		ACB de BRIOUDE		LFHR
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 04 71 50 13 53		
45°19'26"N 003°21'30"E - 1487 ft (53 hPa)				
RWY	15L/33R 15R/33L	870 x 50 970 x 80	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Réservé aux aéronefs basés.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

Activités diverses :

Activité PARA (N° 404) sur AD. SFC - FL 115. SR-SS.

Activité selon protocole. information des usagers sur A/A BRIOUDE ou CLERMONT INFO.

AEM sur AD (N° 9675) : 500 ft ASFC. SR-SS.

BRIVE SOUILLAC		REGIE PERSONNALISEE DE L'AEROPORT BRIVE-SOUILLAC		LFSL
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 05 55 22 40 00		
45°02'23"N 001°29'08"E - 1016 ft (37 hPa)				
RWY	11/29	2100 x 45	58 F/C/W/T	Revêtue
Balisage	11 29	PAPI 3.0 ° 5.2 % PAPI 3.2 ° 5.5 %		48 ft 51 ft
AVT	HOR ATS (modifiable par NOTAM). Carburants : 100 LL - JET A1 - Lubrifiants : W80 - 100 Carte BP, CB, espèces maxi 1000 euros. Assistance obligatoire pour tous vols hors Schengen et avions MTOW > 3.5 t.			
COM	LIMOGES APP BRIVE TWR AFIS / A/A	118.080 Mhz 121.125 Mhz 121.125 Mhz		
NAV	NDB ILS/DME 29	BSC BVC	351 Khz 109.950/333.650 Mhz/CH 36 Y	

Douanes Contrôle douanier obligatoire pour tous les vols internationaux :
Police MAR-VEN : O/R PN 24HR - SAM-DIM-LUN : PN le vendredi avant 1000.
 @ : codt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr .
 @ : bsi-limoges@douane.finances.gouv.fr
 Copie à : E-mail OPS - FAX : 05 56 79 28 37

RFFS Niveau 7 pour vols commerciaux correspondants.
 Niveau 5 HOR ATS. Sauf SAM du 01 novembre au 31 mars : niveau 2, pour niveaux supérieurs et SPPA, uniquement sur PPR PN 24HR. En dehors de ces HOR, PPR PN 24HR le dernier jour ouvrable avant 1500 par E-mail OPS.

MET 0450-0150 - CRA-BORDEAUX - ☎ (IFR) : 05 57 29 12 79.

ATS LUN-VEN : 0500-1800, 1900-2030. SAM : 0900-1130, 1230-1700. DIM : 1300-1800, 1900-2030. AFIS en dehors de ces HOR, sur PPR PN 24HR le dernier jour ouvrable avant 1500, par FAX : 05 55 22 59 95 et E-mail OPS.

☎ @ FAX : 05 55 22 40 01
 E-mail OPS : ops@aeroport-brive-vallee-dordogne.com
 ACB de Brive - ACB de Tulle - Para-club de Brive.

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :

Risques de turbulence aux seuils 11 et 29.

Obstacles : - Shelter du glide non frangible à 120 m de l'axe de piste.

Présence d'une colline perçant la surface latérale sud (côté seuil 11). Voir AD 2 LFSL AOC RWY 11-29. Présence d'une colline perçant la surface d'approche du seuil 29. Voir AD 2 LFSL AOC RWY 11-29. Pentés négatives > 50% à l'intérieur de la bande de piste : - en amont RESA seuil 11 (possibilité de turbulence dû au relief). - côté gauche bande de piste RWY 29, dans les 300 mètres du seuil. Voltige (N° 6686), Pazayac, 3300 ft AMSL / FL 050. Activité annoncée sur BRIVE TOUR, INFO ou A/A. Voltige (N°6716), Pech Lambert, 1640 ft ASFC / FL 060. Activité annoncée sur BRIVE TOUR, INFO ou LIMOGES APP.

Activités diverses :

Voltige sur AD (N° 6580). Axe 11/29 de 2100 m de longueur, centré sur ARP, 2500 ft AMSL - FL 060. SR-SS. Activité limitée aux aéronefs basés sur l'AD Brive Souillac et ceux avec autorisation délivrée par la CAA. Info des usagers sur BRIVE TWR, BRIVE INFO ou A/A.

BUNO BONNEVAUX		Association Aéronautique du Val d'Essonne		LFFB
Usage restreint / VAC		☎ 01 64 99 49 41		
48°21'01"N 002°25'28"E - 419 ft (15 hPa)				
RWY	10/28 01/19	790 x 100 620 x 80	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL, Super - Lubrifiants : 80 - 100 - 120. Réserve ACB.			
COM	A/A 123.150 Mhz			
RFFS	Niveau 1.			
☎	FAX : 01 64 99 37 57			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé au vol à voile et aux ACFT de servitude. AD réservé aux ACFT munis de radio. Activité ULM classe 3 autorisée uniquement pour les usagers basés. TODA réduite cause arbres perçant la trouée de décollage 28.

Dangers à la navigation aérienne :

Activité drone à proximité des installations : voir «Activités diverses».

Activités diverses :

Activité de voltige (N° 6294) réservée aux planeurs basés. Cercle de 3 km de rayon centré sur ARP. 1500 ft AMSL/FL 055 , SR-SS.

Treuillage planeurs N° 919 sur AD SFC-2300 ASFC / 2800 AMSL. HJ. Treuillage selon consignes locales. Treuil équipé d'un feu à éclats, câble de longueur 600m. Information des usagers sur BUNO A/A et SEINE INFO.

Activité drone à proximité des installations, localisée au Nord/Est de l'aérodrome - SFC / 500 ft ASFC (920 ft AMSL).

Limites latérales : 48°21'22"N 002°26'14"E - 48°21'21"N 002°27'09"E - 48°22'35"N 002°28'19"E - 48°22'17"N 002°26'12"E - 48°21'48"N 002°25'40"E

Périodes de vol :

- Hors saison de vol à voile : du 31 octobre au 1er avril hors WE et JF. Toute la journée.

- En saison de vol à voile :

- Matin : entre la fin de la nuit aéronautique et le premier décollage remorqueur.

- Après-midi : uniquement si absence vol à voile.

- En dehors de ces périodes : sur autorisation en accord avec le protocole établi.

Activité championnat annuel planeurs selon consignes locales particulières.